

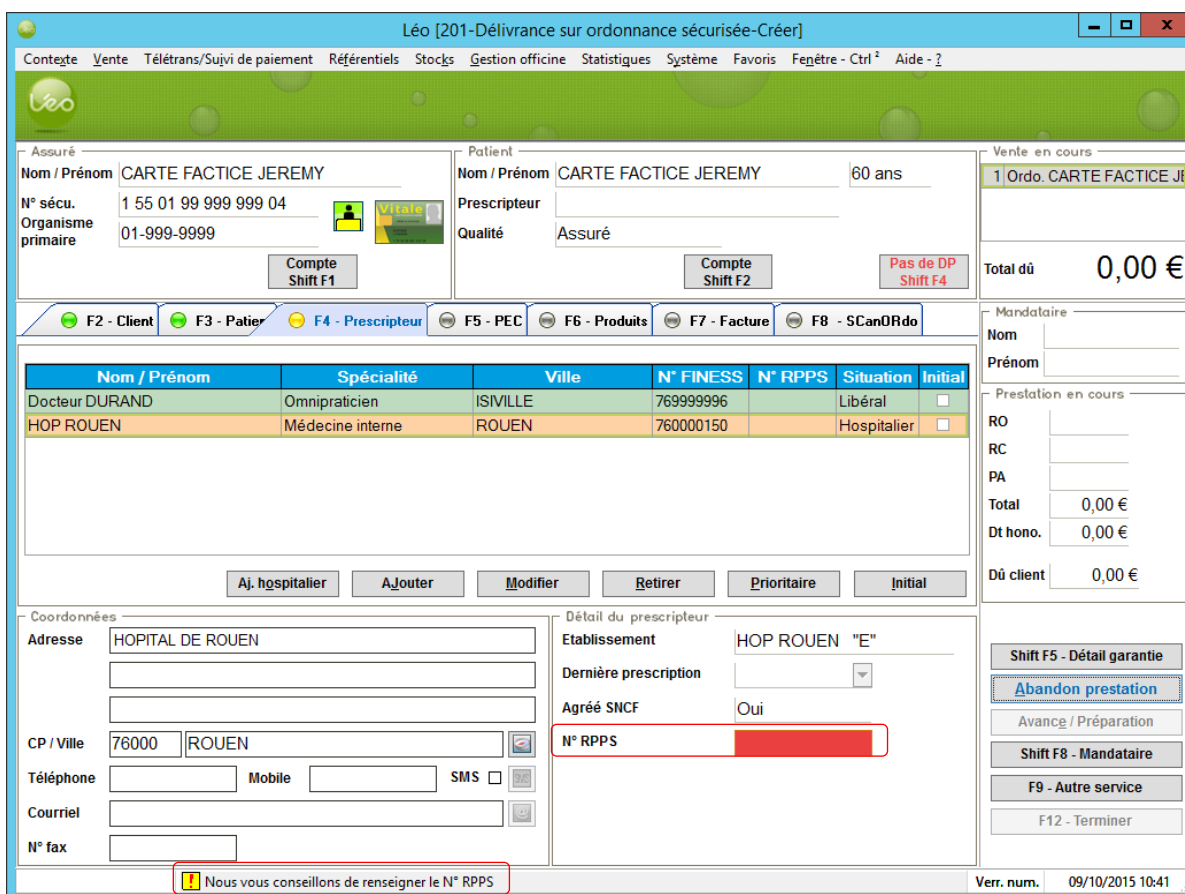
Incitation à la saisie du N° RPPS des prescripteurs (hospitaliers ou non)

Lors d'une délivrance sur ordonnance, notamment en cas d'une prescription hospitalière, le numéro d'inscription au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (N°RPPS) du prescripteur est attendu dans le flux SESAM-Vitale, dès lors qu'il est présent sur l'ordonnance fournie par le patient.

Sur l'onglet d'identification du prescripteur ("**F4-Prescripteur**"), en délivrance sur ordonnance, un **nouveau champ** permet la saisie directe du numéro RPPS du prescripteur, **sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir sa fiche**. Pour inciter l'utilisateur à le renseigner, lorsqu'il ne l'est pas déjà, ce champ est mis en évidence par un fond de couleur :

- rouge lorsque le prescripteur exerce comme salarié dans un établissement de santé (Hospitalier)
- orange, dans le cas contraire.

Un message d'alerte est également ajouté, en bas de l'écran.



The screenshot shows the 'F4 - Prescripteur' tab in the Léo software. The main window displays patient information for 'CARTE FACTICE JEREMY' (60 years old) and a list of prescribers. The table below shows the prescribers:

Nom / Prénom	Spécialité	Ville	N° FINESS	N° RPPS	Situation	Initial
Docteur DURAND	Omnipraticien	ISIVILLE	769999996		Libéral	<input type="checkbox"/>
HOP ROUEN	Médecine interne	ROUEN	760000150		Hospitalier	<input type="checkbox"/>

The detailed view of the prescriber 'HOP ROUEN "E"' shows the following information:

- Etablissement: HOP ROUEN "E"
- Dernière prescription: [dropdown]
- Agréé SNCF: Oui
- N° RPPS: [red highlighted field]

A yellow warning icon and message are visible at the bottom of the screen: "Nous vous conseillons de renseigner le N° RPPS".



Lorsque plusieurs situations sont déclarées pour le prescripteur (par exemple s'il exerce en cabinet et dans un service hospitalier), le numéro RPPS saisi est reporté sur chacune d'elles.